

SONDAGE À LA POPULATION

 **Participez à notre sondage et faites entendre votre voix !**

 **Faut-il interdire totalement les feux d'artifice ?**

Spectaculaires et festifs, les feux d'artifice émerveillent petits et grands. Pourtant, ils provoquent un stress aigu chez de nombreux animaux domestiques et sauvages, et peuvent représenter un danger pour leurs utilisateurs.

Actuellement, ils sont interdits, à l'exception des nuits de réveillon (Noël et Nouvel An entre 22h et 2h).

 **Faut-il interdire les robots tondeuses la nuit ?**

Pratiques pour l'entretien du jardin, les robots tondeuses peuvent malheureusement blesser, voire tuer, des animaux nocturnes comme les hérissons.

 **Votre opinion compte !**

COMMENT FAIRE ?

Afin que chacun puisse participer, deux systèmes sont mis en place : un vote papier et un vote électronique.

- **Le vote papier**, via le formulaire ci-dessous, est à envoyer par e-mail à administration@libin.be ou à déposer dans l'urne scellée mise à disposition dans le hall de l'administration communale, aux heures habituelles d'ouverture.
- Pour **le vote électronique**, il vous suffit de scanner le QR code ci-contre et de compléter le sondage en ligne.



Le vote, qu'il soit papier ou électronique, est accessible jusqu'au vendredi 29 août 2025 à 18h30. Les résultats seront communiqués en septembre. Un seul vote par habitant de la commune.



QUESTIONS

Êtes-vous pour ou contre l'interdiction totale des feux d'artifice sur le territoire communal ?

Êtes-vous pour ou contre l'interdiction des robots tondeuses durant la nuit ?

VOTRE AVIS

Pour

Contre

Sans avis



VOS COORDONNÉES

NOM :

PRÉNOM :

N° NATIONAL : _____